

Sous le haut patronage de Commission européenne, le 1er colloque du réseau [Europe Droit et Action publique](#) interroge des grandes questions relatives à l'avenir du développement des régions en Europe.

Avec l'adoption du nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'Union européenne, les fonds structurels sont-ils toujours un levier pour l'action publique en région ? Les règles de conditionnalité impactent-elles encore la mise en œuvre des fonds structurels ? L'articulation des fonds européens avec le plan Next Generation UE est-elle optimale ? Quels sont les enjeux des interventions structurelles post-covid 19 ?

Renseignements

Jessica LEGER
UMS 2268, Juriscope
jessica.leger@univ-poitiers.fr
05 49 49 67 00



Juriscope.fr

Inscription

Entrée libre et gratuite

Inscription préalable obligatoire par mail : jessica.leger@univ-poitiers.fr

Date limite d'inscription : 12 octobre



Direction scientifique
Loïc LEVOYER
Maître de conférences HDR à l'Université de Poitiers

14 octobre 2021

9h00/18h15

Colloque International
**LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS EN RÉGION :
Un levier pour l'action publique ?**

Maison de la Région Nouvelle-Aquitaine
15 rue de l'Ancienne Comédie
86000 Poitiers



PROGRAMME

Manifestations organisées dans le cadre du Réseau Régional de Recherche de la Nouvelle-Aquitaine «Europe, Droit et Action publique» en partenariat avec l'IRJI François-Rabelais (EA-7496) de l'Université de Tours

14 octobre 2021
Colloque international



LES FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS EN RÉGION : Un levier pour l'action publique ?

09h00 Allocutions d'ouverture

Didier VEILLON,
Professeur à l'université de Poitiers, Doyen de la Faculté de droit et des sciences sociales

Loïc GRARD,
Professeur à l'université de Bordeaux, Chaire Jean Monnet, Président du Réseau Régional de Recherche « Europe, Droit et action publique »

Philippe LAGRANGE,
Professeur à l'université de Poitiers, Directeur du Juriscope

PREMIÈRE PARTIE

Le cadre des interventions structurelles 2021-2027

Présidence de séance : **Loïc GRARD**,
Professeur à l'université de Bordeaux, Chaire Jean Monnet,
Président du Réseau Régional de Recherche « Europe, Droit et Action Publique »

10h00-10h45 GRAND ANGLE

Enjeux et perspectives des interventions structurelles 2021-2027,
Nathalie RUBIO, Professeure à l'université Aix-Marseille, Chaire Jean Monnet

11h00 -12h30 FOCUS

De l'utilité actuelle du FEDER dans le développement de l'action régionale ?,
Chef de la Représentation régionale de la Commission européenne en France

La contribution du FSE à l'action sociale en région,
Emmanuel AUBIN, Professeur à l'université de Tours

Un cadre financier pluriannuel propice à l'action publique ?,
Loïc LEVOYER, Maître de conférences HDR à l'université de Poitiers

12h30-14h00 Pause déjeuner

DEUXIÈME PARTIE

La mise en œuvre et le contrôle des interventions structurelles 2021-2027

Présidence de séance : **Pierre-Yves MONJAL**,
Professeur à l'université de Tours, Chaire Jean Monnet,
Co-Directeur de l'IRJI François-Rabelais (EA 7496)

14h00-14h45 GRAND ANGLE

L'articulation des fonds structurels européens avec le plan Next Generation UE,
Francesco MARTUCCI, Professeur à l'université de Paris 2 Panthéon-Assas

14h45-15h45 FOCUS : Quelle solidarité grâce aux fonds structurels européens ?

L'évolution de la conditionnalité au sein des fonds structurels européens,
Matthieu HOUSER, Maître de conférences HDR à l'université de Franche-Comté

Une nouvelle conditionnalité dans la politique régionale pour lutter contre l'illibéralisme,
Francette FINES, Professeure à Sciences po Toulouse

Des fonds structurels pour quelle solidarité financière au sein de l'Union européenne ?
Corinne DELON-DESMOULIN, Maître de conférences HDR à l'université de Rennes

16h15-16h50 FOCUS : Quels contrôles des fonds structurels européens ?

La nature des contrôles des fonds structurels ?
Frédérique MICHEA, Maître de conférences à l'université de Rennes 1

Mise en œuvre et contrôle des fonds structurels en région : l'approche italienne,
Federica RASSU, Maître de conférences à l'université de Poitiers

TROISIÈME PARTIE

Les effets des interventions structurelles 2021-2027

Présidence de séance : **Philippe LAGRANGE**,
Professeur à l'université de Poitiers, Directeur du Juriscope

17h00-18h15 TABLE RONDE

Les fonds structurels européens : un levier pour quelles actions en Nouvelle-Aquitaine ?
Vice-président(e) de la région Nouvelle-Aquitaine, chargé(e) de l'Europe et de l'international

Samuel BROSSARD, Directeur général adjoint du Pôle Europe et international de la Région Nouvelle-Aquitaine

Léonore MONCOND'HUY, Maire de Poitiers, Vice-Présidente de la communauté urbaine du Grand Poitiers, Contractualisation, relations partenariales et participation citoyenne

Sarah TESE, Directrice générale adjointe de la Communauté urbaine du Grand Poitiers – Politiques territoriales